#### **Buenas Prácticas**

## "Familya", des maisons pour éduquer à la vie affective et relationnelle à tous les âges de la vie

Thierry Veyron la Croix<sup>1</sup>

Président Fondateur de Familya

#### RESUME

Différentes études ont mis en évidence que d'un côté la famille est la première valeur des Français, loin devant le travail, la réussite sociale ou les loisirs; et de l'autre que la famille est extrêmement fragilisée, avec un taux de séparation qui n'a cessé de croître depuis 50 ans. Fort de ce constat, une première maison Familya a ouvert ses portes à Lyon, pour prendre soin du couple, des relations intrafamiliales. A partir de cette expérience de terrain, les besoins des personnes ont été mieux cernés. La maison s'est enrichie de nombreuses propositions pour répondre à un objectif: éduquer à la relation à tous les âges de la vie, avec un focus particulier sur la prévention des ruptures conjugales et le soutien à la parentalité. Sollicitée par de nombreuses autres villes souhaitant se doter d'une maison similaire, une fédération Familya a été créée, afin d'accompagner les équipes voulant créer une maison dans leur ville. D'autre part, afin d'objectiver sa démarche, Familya a commandité une étude d'impact social, pour mesurer les effets de l'accompagnement des couples en conseil conjugal, tant sur la trajectoire des couples que sur les finances publiques. Cette étude a montré que 73% des couples venus en conseil conjugal avec l'intention probable de se séparer ont restauré une relation de qualité. D'autre part, 76% des couples qui ont pris la décision de se séparer estiment que le conseil conjugal a permis une séparation apaisée et moins conflictuelle. Enfin, 1€ dépensé pour soutenir le conseil conjugal permet une économie de 5 à 11€ pour la collectivité dans les 5 années qui suivent. Une partie de cette étude est reproduite en synthèse dans cet article.

#### **MOTS CLES:**

Prévention, couple, divorce, séparation, conseil conjugal, famille

<sup>1</sup>Thierry Veyron La Croix está casado y es padre de 4 hijos y abuelo. Después de diez años como ingeniero del grupo Michelin, dimitió. Con su esposa Frédérique, se formaron en consultoría matrimonial y familiar y educación afectiva y sexual. Conmovidos por las heridas de tantas parejas y familias, crearon la primera casa Maison des Familles en el 2013. Luego, en 2018, Thierry creó la Federación que apoya a los equipos en Francia que desean abrir una Maison des Familles en cada ciudad. Sus sesiones han llegado a cientos de jóvenes en los últimos años. Ha ejercido también la mediación familiar durante 14 años a la vez que dirigía un centro de asesoramiento matrimonial. En Francia la familia es considerada la primera fuente de felicidad sin embargo es una institución extremadamente frágil con una tasa de divorcio del 45% que son la primera fuente de pobreza, el primer motivo de las dificultades de acceso a una vivienda y del 25% de familias monoparentales. En respuesta a esta situación, las casas de Maison des Familles ofrecen educación en la vida afectiva y en las relaciones a lo largo de todas las edades de la vida ofreciendo talleres, cursos de formación y consultas.

## 1. La famille plébiscitée

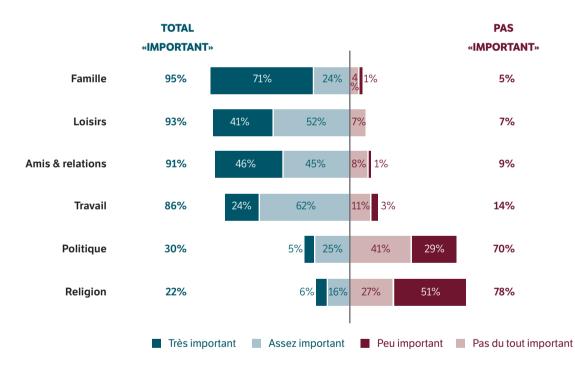
Plusieurs études ne cessent, depuis de nombreuses années, de confirmer que la famille est la première valeur à laquelle les français sont attachés. La famille reste un lieu revendiqué comme lieu de bonheur, de sécurité, de soutien intergénérationnel.

Que ce soit l'étude IFOP de 2021:

Figure 1 - https://www.cadremploi.fr/editorial/actualites/edito/ca-y-est-la-place-du-travail-dans-la-vie-est-de-plus-en-plus-secondaire

#### LA PLACE DU TRAVAIL AUJOURD'HUI

Question: Pour chacun des domaines suivants, veuillez indiquer s'il estrès important, assez important, peu important ou pas important du tout dans votre vie...?



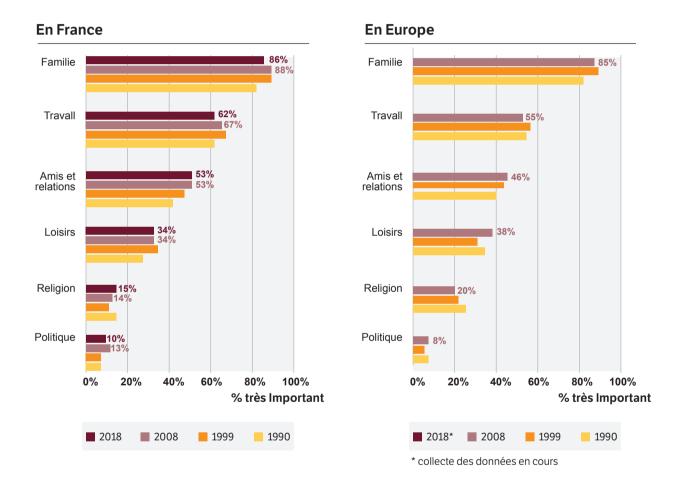
Source: Norme Ifop de climat social, 2021.

Ou encore l'étude menée par l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL), soutenu par PACTE - SciencesPo Grenoble et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), tout converge vers la famille comme référence et valeur N°1 des français, mais aussi des européens:

Figure 2 - http://www.valeurs-france.fr/

#### PALMARÈS DES VALEURS

Pour chacune des choses suivantes, pouvez-vous me dire si, dans votre vie, cela est très important, assez important, peu important ou pas important du tout?



Une autre étude, menée par l'université de Harvard, et qui s'étale sur plusieurs décennies, a mis aussi en évidence: «Avoir une vie longue et heureuse dépend de la force et de la qualité des relations avec son conjoint, sa famille et ses proches»<sup>2</sup>.

Et il n'est pas besoin d'étude pour se dire que la famille est le premier lieu où l'on apprend – où l'on devrait apprendre - à se parler, à s'écouter, à se respecter et à s'aimer, à vivre ensemble en respectant nos différences, à accepter de ne pas toujours être d'accord.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Source: https://www.ted.com/talks/robert\_waldinger\_what\_makes\_a\_good\_life\_lessons\_from\_the\_longest\_study\_on\_happiness

## 2. La famille fragilisée

Pour autant, en dépit de ce consensus très large, la famille est extrêmement fragilisée actuellement. En France, le taux de divortialité (nombre de divorces par rapport au nombre de mariages) atteint 45%³, soit 125.000 divorcent chaque année. En y ajoutant les autres formes de séparation conjugales (ruptures de PACS, et d'union libres), ses sont 425.000 séparations qui ont lieu annuellement. Elles concernent 379 000 enfants mineurs⁴.

Ces séparations ne sont pas sans conséquences, que celles-ci soient personnelles, pour les parents, comme pour les enfants, financières, ou encore sociétales, par exemple sur la demande de logements.

Des conséquences sur le bien-être et la santé des personnes. Les médiateurs familiaux qui accompagnent les couples qui se séparent sont unanimes: ils sont témoins de beaucoup de souffrance psychique: souffrance face à l'échec de leur couple, baisse de l'estime de soi, dépression, angoisse face à l'avenir, peur de la solitude, stress lié au conflit avec l'autre parent, surmenage lié à l'éducation des enfants, au passage des enfants d'une maison à l'autre, aux désaccords liés à l'éducation, à l'hébergement des enfants, aux questions financières.

Ces souffrances concernent bien sûr les enfants eux-mêmes. On peut lister rapidement les effets potentiels de la séparation des parents sur les enfants, et de nombreux verbatim entendus en médiation familiale:

- Insécurité affective: «Papa et maman s'aimaient, ils ne s'aiment plus. Est-ce qu'ensuite c'est moi qu'ils ne vont plus aimer?». Cette interrogation, plus ou moins consciente chez l'enfant, vient en toile de fond permanente. L'enfant «se surveille» pour s'assurer qu'il ne va rien faire qui provoque le désamour de ses parents. Il perd une notion essentielle à son estime de soi: l'amour inconditionnel de ses parents.
- Insécurité tout court: Les jeunes enfants, ayant vu leurs parents fonctionner, se posent des questions que l'on n'imagine pas nécessairement. «Comment est-ce que l'on va manger lorsque je ne serai qu'avec papa? Est-ce que l'on va dormir dans la rue? Si l'on n'a plus d'argent, c'est la faute de mon père...»
- Culpabilité: «S'ils se séparent, c'est de ma faute. Je n'ai pas été gentil.»
- Difficulté à vivre les nouvelles situations familiales: «Je ne compte pas pour ma belle-mère, elle ne s'occupe que de ses enfants à elle.» «J'en ai marre de changer de maison toutes les semaines.» «Je ne veux plus faire le facteur entre mon père et ma mère.» «Chez mon père, je pense à ma mère, chez ma mère je pense à mon père...» «Ma mère pleure tous les jours, c'est à cause de mon père.» Etc.

Une autre étude a aussi démontré les effets bénéfiques de la vie en couple: Les adultes mariés et leurs enfants ont une meilleure santé globale, physique et émotionnelle, et vivent plus longtemps que les adultes célibataires.<sup>5</sup>

En France, le taux de divortialité (nombre de divorces par rapport au nombre de mariages) atteint 45% soit 125.000 divorcent chaque année

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Tableaux de l'économie française », INSEE.

 $<sup>^4</sup>$  Selon la Direction de la Recherche des Etudes et Evaluations Statistiques (DREES).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Waite & Gallager, « The Case for Marriage: Why Married People Are Happier, Healthier and Better off financially », 2000

#### 2.1. Des conséquences sur le niveau de vie des personnes

Une séparation signifie en moyenne une baisse de niveau de vie de 22% chez les femmes, 3% chez les hommes<sup>6</sup>, largement de quoi faire passer de nombreuses familles sous le seuil de pauvreté: c'est le cas d'une femme sur cinq qui se sépare. Ce qui est confirmé par les chiffres: 33% des familles monoparentales vivent sous ce seuil, contre seulement 7% lorsque les parents vivent ensemble<sup>7</sup>. Et cela malgré les nombreuses aides sociales et familiales. Les séparations sont en réalité la première cause de la pauvreté en France, et probablement dans le monde occidental. Au point qu'un socioloque américain s'est permis d'énoncer cette phrase provoquante: « Vous voulez éradiquer la pauvreté? Il vous suffit d'interdire le divorce !»8, ou que Julien Damon, sociologue français, suggère, non sans humour, que l'Etat subventionne les sites de rencontre en vue de la remise en couple des personnes seules.

#### 2.2. Des conséquences sur le parcours scolaire des enfants et des étudiants

Quel que soit le milieu social, la rupture du couple parental provoque une baisse de la réussite scolaire9. Un recul de la réussite au baccalauréat qui se manifeste chez les enfants d'employés dont les parents sont séparés, par une baisse de 23 %10. Dans les milieux favorisés, le taux d'échec suite à la séparation double si la mère est diplômée (15 % au lieu de 7 %). De facon générale, l'avantage scolaire lié à une enfance passée dans une famille favorisée du point de vue culturel et social semble fortement amoindri. Par ailleurs, la séparation des parents avant la majorité de l'enfant réduit la durée de ses études de 6 mois à plus d'un an en moyenne, et les chances d'obtenir un diplôme du second cycle universitaire chutent de 45 % à 25 %<sup>11</sup>.

2.3. Des conséquences sociétales: logement et empreinte écologique

Une autre conséquence moins souvent abordée, des séparations, est la demande de logement. En 2005, ce sont 90 000 logements supplémentaires qui ont été nécessaires du fait des ruptures conjugales: 7 logements sont nécessaires lorsque 10 couples se séparent12. Les séparations sont ainsi la première cause du manque de logements.

Enfin, même si la liste des conséquences ne s'arrête pas là, on ne peut éluder l'impact environnemental. Outre la construction, évoquée au paragraphe précédent, très génératrice de CO2, une séparation, c'est en moyenne 42% à 62% de ressources supplémentaires (eau, électricité) utilisées par les conjoints séparés rapportée à leur consommation lorsqu'ils étaient en couple<sup>13</sup>. On ne compte pas là non plus le doublement de l'équipement électro-ménager.

Une séparation signifie en moyenne une baisse de niveau de vie de 22% chez les femmes. 3% chez les hommes, largement de quoi faire passer de nombreuses familles sous le seuil de pauvreté: c'est le cas d'une femme sur cina qui se sépare

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Enquête Insee 2015, Les variations de niveau de vie suite à un divorce.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Observatoire des inégalités - Note de synthèse sur la situation des familles monoparentales Novembre 2017.

<sup>8</sup> Cité par Olivier Noblecourt, rédacteur du plan pauvreté en France lors de sa visite à la maison Familya de Lyon en 2018.

<sup>9</sup> Paul Archambault, « Séparation et divorce: quelles conséquences sur la réussite scolaire de l'enfant », Ined, 2002. À partir d'une enquête Insee (1992) et d'une enquête Ined (1993).

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ined, « Séparations et divorces, quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants », 2002.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Étude du Crédit foncier de France, 2005.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Environmental impact of divorces - PNAS December 18, 2007.

## 3. Un sujet politiquement peu abordé

Ce lourd constat pourrait donner lieu à des recommandations sur la politique familiale, en particulier dans le sens d'une réelle politique de prévention des ruptures conjugales. Et certaines recommandations ont été faites par des instances qui conseillent et contribuent aux orientations des politiques publiques.

On peut citer par exemple le Haut Conseil à la Famille, qui, dans son rapport du 10 avril 2014, «Les ruptures familiales, état des lieux et propositions», reconnaît plusieurs points: «Pour accompagner les families dans leur vie conjugale et familiale, il existe de nombreux dispositifs: conseil conjugal, médiation familiale, dispositifs de soutien à la parentalité. Mais ces services manquent de visibilité, ils sont très disparates sur le territoire et ne sont pas accessibles facilement à tous les couples et parents. Il faut se donner les moyens d'une vraie politique de soutien face aux difficultés familiales qui privilégie les interventions préventives. Cela passe par la promotion d'un «service public», qui garantisse une accessibilité financière raisonnable aux familles, un maillage géographique équilibré, et qui assure les financements des services de façon pérenne avec une garantie de personnels qualifiés. Le ce rapport continuait dans le chapitre des recommandations: «Développer des services de conseil conjugal et familial ainsi que le soutien à la parentalité dans une démarche préventive; mailler le territoire et réduire les inégalités d'accès pour les familles, se fixer des objectifs et évaluer annuellement les dispositifs; atteindre les objectifs de développement prévus par la convention d'objectifs et de gestion 2013/2017 qui définit le rôle des CAF. Malheureusement, à ce jour, aucune de ces recommandations n' a été mise en œuvre concernant le conseil conjugal.

En réalité, c´est un sujet politiquement incorrect et piégé car mal connu. Enfin ce rapport souligne le peu d'études consacrées au sujet de la séparation<sup>16</sup>. Comment expliquer ce manque d'études? Un article éclaire d'une lumière particulière cette situation. Il formule bien la problématique de soupçons autour des études sur l'avant-divorce (soupçons qui datent d'il y a... 20 ans!): «En réalité, certains obstacles idéologiques peuvent également expliquer le tarissement des études consacrées à l'avant-divorce. Pour François de Singly, «tout se passe en effet comme si les sociologues (français) [...] considéraient que le fait d'étudier l'avant-divorce pourrait être interprété comme une résistance au divorce, comme une manière de prévenir cet acte, comme un signe de familialisme, de défense de la famille classique». C'est même l'une des raisons principales pour lesquelles, selon Irène Théry (1993), les sociologues se sont détournés des causes du divorce après s'y être beaucoup intéressés. Étudier les origines du divorce relevait traditionnellement d'un travail sur la déviance dont les juristes et les psychiatres ont longtemps été, comme nous l'avons vu, les principaux instigateurs.» Ces remarques sont toujours d'actualité: Olivier Noblecourt, qui a rédigé le rapport sur la pauvreté en 2018 lors de sa visite de la maison Familya de Lyon, a dit combien, dès que ce sujet était abordé en politique, on était immédiatement taxé de «vouloir obliger les couples à rester ensembles».

Soyons clair: cela serait contraire à la charte de déontologie des conseillers conjugaux et familiaux, qui n'ont pas de projets ni sur les personnes, ni pour les personnes reçues. Le conseil conjugal consiste à tenir conseil et non pas à donner des conseils. Il s'agit d'accompagner des personnes qui demandent un soutien, pour qu'elles trouvent leurs propres issues et solutions à leurs difficultés. Malheureusement, ceux qui entretiennent cette croyance sur le conseil conjugal n'ont souvent aucune connaissance du métier, ni de sa déontologie.

Le conseil conjugal consiste à tenir conseil et non pas à donner des conseils. Il s'agit d'accompagner des personnes qui demandent un soutien, pour qu'elles trouvent leurs propres issues et solutions à leurs difficultés

<sup>14</sup> p.14, §1.3.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Même rapport p.20.

 $<sup>^{16}</sup>$  Idem p.24

Un autre argument souvent retenu pour ne pas soutenir des initiatives en vue de la prévention des ruptures serait que l'État n'a pas à se mêler de la vie privée des personnes. Cet argument ne tient pas pour plusieurs raisons: l'État s'en mêle déjà, par exemple lorsqu'il a le souci de la santé des personnes – or de nombreux problèmes de santé relèvent de la sphère intime –, il faudrait aussi que l'État décide de ne plus marier les personnes, ou encore ne se mêle pas de la façon dont les personnes élèvent leurs enfants. D'autre part, les personnes accompagnées en conseil conjugal viennent d'elle-même: ce sont elles qui décident de demander de l'aide et de se faire accompaaner, en toute liberté.

L'expérience de Familya, ainsi que de nombreuses autres à travers le monde, mérite d'être évaluée tant dans ses offres de services que dans ses résultats. La conférence sur le soutien à la vie de famille qui s'est tenue en mai 2022 à l'Université Internationale de Catalogne (Barcelone) a été une grande opportunité à cet égard. Il est nécessaire de continuer à travailler au niveau mondial, et en réseau, pour évaluer et faire connaître les différentes initiatives afin que, de plus en plus, les citoyens dans leur ensemble puissent quelle que soit leur situation, mieux analyser leurs difficultés et prendre leurs propres décisions en s'appuyant sur un large éventail de services d'accompagnement.

## 4. Le projet des maisons Familya

Le constat est limpide: Réussir sa vie de couple et de famille est aujourd'hui plus que jamais un défi. Et l'impact sur la société dans son ensemble est majeur. C'est en partant de l'ensemble de ces constats que le projet Familya, – nommé à l'origine «Maison des Familles» – est né à Lyon en 2013.

#### 4.1. Familya, un acteur innovant au service des couples et des familles

La famille est le premier lieu où l'on apprend à être en lien, elle est le premier lieu où l'on apprend à se parler, à s'écouter, à se respecter et à s'aimer. Si nous voulons bâtir une société fraternelle, solidaire et inclusive, il est impératif d'œuvrer pour promouvoir l'éducation à la relation, en commençant par les couples et les familles. Pour construire un couple, une famille, il est nécessaire d'y consacrer du temps, et aussi d'être écouté et accompagné afin d'élaborer ses propres solutions pour faire face aux difficultés qui ne manqueront pas de se présenter.

La vocation des maisons Familya est d'apporter une réponse nouvelle aux besoins des couples, des parents, des personnes seules et des jeunes qui désirent s'arrêter pour prendre soin de l'essentiel: leur relation à eux-mêmes, à leur conjoint, à leurs enfants...

Familya a pour mission d'ouvrir des maisons pour accueillir et accompagner, à chaque étape de leur vie, toutes les personnes qui aspirent à construire et développer des relations de qualité et dans la durée avec leur famille et leurs proches.

La prévention des ruptures conjugales et familiales est une des deux priorités, avec pour objectif d'apporter plus de paix et de joie dans les familles.

Familya a pour mission d'ouvrir des maisons pour accueillir et accompagner, à chaque étape de leur vie, toutes les personnes qui aspirent à construire et développer des relations de qualité et dans la durée avec leur famille et leurs proches

## 5. Concrètement, une maison Familya...

Concrètement, une maison Familya propose des ateliers, des parcours, des formations, des groupes de parole ou encore des consultations de conseil conjugal et familial et de médiation familiale. Voici une liste, non exhaustive des propositions, selon le public concerné:

#### **Couples:**

- Parcours Alpha Duo
- Dîners à deux
- Atelier découverte Imago
- Agapa Deuil autour de la grossesse
- Une journée pour mon couple
- Naprotechnologie
- Consultation de conseil conjugal et familial
- Consultation de médiation familiale

## Parents:

- Ateliers des parents Faber & Mazlish
- Atelier parents d'ados
- Afterworks des papas
- Atelier des parents Rivalité dans la fratrie
- Session parentalité

#### Jeunes/enfants:

- Atelier pour les enfants de parents séparés
- Atelier pour les ados de parents séparés
- Ateliers Cycloshow & Mission XY
- Stage spécial lycéens
- Point écoute
- Stage La Vie en moi
- Graine de femme
- Accompagnement jeunes

#### **Tous publics:**

- Journée découverte de la CNV
- Atelier pédagogique VITTOZ
- Atelier Estime de soi
- Conférences Méthode ESPERE
- Formation aux Bases relationnelles
- Point écoute
- Atelier équilibre vie pro/vie perso

#### Handicap:

- Groupe de parole Cœur de Maman
- Journée des mamans

#### Solos:

- Ecoute et Accompagnement
- Groupe de parole pour les mamans
- Parcours Revivre pour personnes séparées ou divorcées

#### Seniors:

- Cap sur la retraite
- Café des grands parents

#### Et aussi:

- Cafés-rencontres
- Animations famille

Le descriptif de chacune de ces propositions se trouve sur notre site de Lyon: www.familya-lyon.fr

En 2021, la maison de Lyon a accompagné 683 familles avec l'activité suivante:

- 1044 consultations en conseil conjugal
- 307 entretiens de médiation familiale
- 111 ateliers répartis sur 194 rencontres

Le public se répartissait ainsi:

- Familles: 35%, des couples avec un ou plusieurs enfants ou des familles recomposées.
- Couples: 15%, des couples mariés, en concubinage ou séparés.
- Familles monoparentales: 30%, des mamans ou des papas seuls avec un ou plusieurs enfants.
- Enfants et jeunes: 10%, des enfants, adolescents et de jeunes adultes.
- Solos: 5%, des femmes ou hommes seuls ou isolés.
- Seniors: 5%, des couples ou personnes seules à la retraite.

La maison Familya a engagé une démarche pour rendre ses services accessibles au plus grand nombre à travers la mise en place de tarifs adaptés au niveau de ressources des familles, la plupart du temps indexés sur le Quotient Familial de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

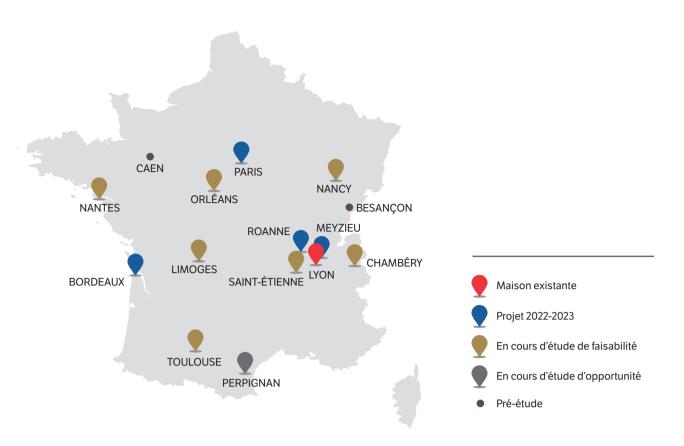
Pour en savoir plus, il est possible de consulter le rapport d'activité de la maison de Lyon, disponible ici:

Au cours du dernier trimestre 2022, ce sont 3 nouvelles maisons qui vont ouvrir: Paris, Bordeaux et Meyzieu (antenne de Lyon). A plus long terme, ce sont une douzaine de maisons qui devraient ouvrir en France



## 6. Un essaimage des maisons en France

Suite au succès de la maison de Lyon, aux nombreuses demandes de visites, une fédération Familya a été créée dont l'objet est d'accompagner des équipes qui souhaitent, dans leur ville, ouvrir une maison affiliée à Familya. Au cours du dernier trimestre 2022, ce sont 3 nouvelles maisons qui ont ouvert: Paris, Bordeaux et Meyzieu (antenne de Lyon).



## 7. L'accompagnement des couples en consultation a-t-il un impact social? Cabinet Haatch

Une des priorités de Familya est la prévention des ruptures conjugales. Nous avons donc commandé une étude d'impact social sur une de nos activités principales: les entretiens de couple en conseil conjugal et familial. Cette étude a été menée au niveau national, avec le concours d'autres organismes de conseil conjugal et familial, par un cabinet indépendant spécialisé dans cette mesure, le cabinet Haacht. Nous ne reprendrons ici que les principaux enseignements de cette étude, et renvoyons le lecteur plus averti vers l'étude complète en fin de document.

### 7.1. En quoi consiste l'accompagnement en conseil conjugal?

Le conseil conjugal et familial (CCF) a pour enjeu de travailler sur le lien conjugal: il s'adresse à des couples qui rencontrent des difficultés sur le plan affectif, relationnel ou sexuel et qui souhaitent bénéficier de l'appui d'un professionnel pour généralement parvenir à les dépasser. Certains viennent aussi en conseil conjugal pour discerner sur une rupture éventuelle.

Les professionnels du conseil conjugal et familial peuvent également accompagner des personnes seules qui vivent mal leur situation ou qui ont du mal à bâtir une relation à deux. Cependant cette partie de l'activité du CCF n'a pas été inclus dans l'étude.

L'accompagnement en conseil conjugal et familial est assuré par un professionnel formé et certifié. Son rôle est de tenir conseil: il aide les personnes accompagnées à se poser les bonnes questions, à prendre du recul, à voir plus clair, afin qu'elles puissent élaborer autour de leur posture personnelles et relationnelle, et qu'elles soient en mesure de faire des choix, pour transformer la relation ou y mettre fin, dans le respect de la liberté des personnes.

Le conseiller conjugal est souvent comparé au «médecin généraliste du couple». Il peut aider à poser un diagnostic sur les dysfonctionnements relationnels en place, et proposer des pistes pour sortir de modes relationnels douloureux et sources de souffrances pour les personnes.

## 7.2. Un métier à ne pas confondre avec celui, spécifique, de médiateur familial

Son métier n'est pas à confondre avec celui de médiateur familial: Viennent principalement en médiation familiale des couples ayant déjà pris la décision de se séparer ou de divorcer, et qui sont en conflit sur la question de l'hébergement des enfants, la pension alimentaire, ou qui souhaitent trouver comment ils vont continuer à être parents ensemble, alors qu'ils ne sont plus conjoints. Accompagnés par le médiateur, ils cheminent en vue d'établir entre eux des accords qu'ils pourront faire homologuer par le juge aux affaires familiales.

#### 7.3. Comment se déroule un entretien de conseil conjugal?

Dans le cadre de l'accompagnement de couple, celui-ci est reçu confidentiellement lors d'entretiens d'une durée d'une heure. Ces entretiens sont en général espacés de quinze jours. Selon la situation et ce qu'amène le couple, l'accompagnement dure souvent entre trois et dix entretiens, sans que cela n'empêche des accompagnements plus longs si besoin. Ces entretiens permettent aux personnes reçues de mettre des mots sur ce qu'elles ressentent, de mieux comprendre la situation qui les fait souffrir, de rétablir la communication, de trouver en elles les ressources pour aller mieux. C'est un temps pour faire le point, acquérir du recul sur les événements de la vie et prendre des décisions avec plus de sérénité et de lucidité.

La durée moyenne d'accompagnement (telle qu'elle a été relevée dans l'étude) est de 4 mois, et comprend en moyenne environ 6 entretiens.

Illustration par un témoignage



## 8. Les objectifs de l'étude

Le comité scientifique réuni pour cette étude s'est donné deux objectifs principaux:

- 1. Evaluer *l'impact des Entretiens De Couple (entretiens de couple)* sur la situation des individus et couples bénéficiaires et sur la prévention des séparations
- 2. Evaluer *l'efficience économique* des Entretiens De Couple pour leurs principales parties prenantes publiques, dont les CAF

## 9. La méthodologie

- 402 réponses à une enquête nationale par questionnaire auprès de bénéficiaires du conseil conjugal
- 15 entretiens réalisés avec des bénéficiaires, des CCF et des experts de la famille et du couple

Pour répondre aux objectifs fixés, quatre thèmes ont été étudiés:

- 1. Les besoins: Quels sont les besoins des personnes et des couples sollicitant un entretien de couple dans le cadre d'un CCF? Quelles sont les conséquences individuelles, sociales et économiques associées à une séparation?
- 2. Les modalités d'accompagnement: Comment le parcours en entretien de couple est-il vécu et perçu par les bénéficiaires? Les modalités d'accompagnement sont-elles pertinentes?
- 3. Les effets: Quels sont les effets des entretiens de couple sur la situation individuelle des bénéficiaires? Et sur la trajectoire des couples? Les entretiens de couple sont-ils efficaces pour répondre aux problématiques rencontrées par les couples bénéficiaires?
- 4. Les impacts économiques: Quels sont les impacts économiques des entretiens de couple sur les principales parties-prenantes publiques? Les entretiens de couple constituent-ils un dispositif efficace pour ces parties-prenantes?

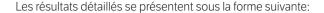
10. Les résultats pour les personnes accompagnées

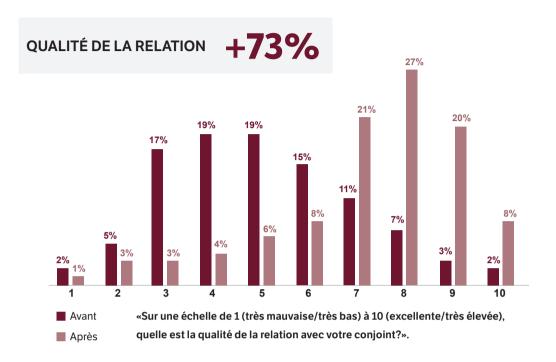
Les données d'enquête confirment que les couples sollicitant un accompagnement en entretiens de couple font face à un large ensemble de difficultés qui préexistent souvent depuis plus de deux ans et incluent notamment des difficultés à communiquer (66 % des cas), une conflictualité récurrente (42 % des cas), des difficultés affectives et sexuelles (37 % des cas), ou encore des problématiques d'infidélité (21 % des cas).

En mobilisant des outils de mesure élaborés par des chercheurs, l'étude permet de montrer des effets positifs des entretiens de couple sur les couples bénéficiaires, avec notamment:

- Une baisse du niveau de conflictualité au sein du couple (-36 % sur le score de conflictualité)
- Une amélioration de la qualité de la relation entre conjoints (+73 % sur le score de qualité de la relation)
- Une amélioration du niveau d'épanouissement affectif et sexuel (+74 % sur le score concerné)
- Une amélioration du niveau d'accord entre conjoints (sur des éléments tels que la vision de la vie, les objectifs en commun, le temps consacré au couple, l'éducation des enfants...)
- Des effets positifs sur les activités communes des conjoints, avec un accroissement de la fréquence à laquelle se produisent – notamment – des échanges d'idées stimulants ou des discussions apaisées.

Les données
d'enquête
confirment
que les couples
sollicitant un
accompagnement
en entretiens de
couple font face à
un large ensemble
de difficultés
qui préexistent
souvent depuis
plus de deux ans





La contribution des entretiens de couple à la résolution des problématiques initialement rencontrées par les couples est donc clairement soulignée par les répondants.

Toujours en mobilisant des outils de mesure élaborés par des chercheurs, l'étude permet également de montrer des effets positifs des entretiens de couple sur les individus allant au-delà de la relation de couple avec notamment une amélioration de leur niveau de bonheur (+66 % du score), de leur compréhension d'eux-mêmes, et parfois de leur estime de soi et de la qualité de leur relation aux enfants et à leur entourage.

# 11. Une capacité des entretiens de couple à prévenir les séparations et les séparations conflictuelles

En croisant les données d'enquête et les données issues de la littérature, l'étude permet d'établir un effet préventif significatif des entretiens de couple sur les séparations des couples accompagnés. L'hypothèse établie dans l'étude est la suivante:

73 % des séparations qui seraient survenues compte tenu de la situation du couple au moment du premier entretien ont pu être évitées grâce à l'accompagnement du CCF.

Il s'agit d'un indicateur synthétique prenant en compte l'avis des couples et des professionnels.

Dans le cas des séparations actées au cours ou à la suite des entretiens de couple, l'étude montre également un effet des entretiens de couple sur le degré de conflictualité des séparations, associé à une prévention du recours aux accompagnements et procédures juridiques. L'hypothèse établie dans l'étude est la suivante:

76 % des séparations qui se seraient produites de façon conflictuelle compte tenu de la situation du couple au moment du premier entretien ont pu être apaisées grâce à l'accompagnement du CCF.

# 12. Un impact économique significatif pour les parties-prenantes publiques

Sur la base d'hypothèses issues de la littérature et de simulations appuyées sur les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires sollicités, l'étude permet de documenter un large ensemble de coûts associés à la séparation des couples. Les CAF, la Direction des Finances Publiques et le Ministère de la Justice sont les principales organisations concernées par ces coûts.

L'impact économique moyen d'une séparation pour les ménages étudiés ici est ainsi estimé à 1 040 € sur un an pour les CAF (augmentation des prestations sociales), 283 € sur un an pour la Direction des Finances Publiques (diminution de l'impôt sur le revenu), et 2 071 € sur un an pour le Ministère de la Justice (coûts des procédures).

Au regard de ces estimations de coûts associés à la prévention des séparations et de la capacité des entretiens de couple à prévenir les séparations et les séparations conflictuelles, l'étude permet de montrer l'efficience significative du dispositif des entretiens de couple dans la perspective de ses partenaires publics. En comparant l'impact économique estimé avec les coûts de fonctionnement connus, l'étude conduit ainsi à mettre en avant un ratio Coût-Bénéfice de 1 à 1,3 sur un an. Chaque euro investi dans les entretiens de couple réalisés auprès des 254 couples étudiés a ainsi permis d'éviter 1,30 € de dépenses sur un an pour les principales parties prenantes étudiées. On précise que cette estimation est réalisée avec des hypothèses systématiquement conservatrices, auprès de ménages appartenant aux catégories moyennes supérieures et à périmètre réduit, c'est à dire avec une durée de prise en compte des effets d'un an et sans tenir compte des conséquences indirectes des séparations en termes de santé, de logement, ou encore de prise en charge des enfants. Cette estimation apparait par ailleurs corroborée par des études académiques similaires.

En s'appuyant sur cette analyse coût/bénéfices, l'étude montre l'important potentiel de coûts évités associé à un déploiement des entretiens de couple auprès de nouveaux publics et notamment des ménages les plus défavorisés. Les coûts évités potentiels par ménage apparaissent en effet encore plus importants auprès de ces publics que dans le cas des ménages observés dans le cadre de l'étude.

Ainsi,  $1 \in$  investi dans les entretiens de conseil conjugal entraîne une économie directe à 5 ans de 5 à  $11 \in$  pour les institutions publiques, selon le niveau de revenu du foyer.

76 % des séparations qui se seraient produites de façon conflictuelle compte tenu de la situation du couple au moment du premier entretien ont pu être apaisées grâce à l'accompagnement du CCF

## 13. Les enseignements de l'étude

L'étude d'impact confirme que les entretiens de couple ont tous leur pertinence parmi les autres dispositifs d'accompagnement des couples existants. Elle nous convainc qu'un déploiement du dispositif des entretiens de couple auprès d'un public plus large est à la fois justifié et nécessaire. Pour mener à bien ce déploiement, le soutien des pouvoirs publics est indispensable.

Cette étude confirme les propos de Julien Damon, ancien directeur des études de la CNAF:

«S'il devait y avoir un sujet pour la politique familiale, ce serait de réfléchir à la stabilité des couples. Les politiques publiques devraient en faire un sujet majeur, quelle que soit la forme de conjugalité.» Journal La Croix, 14/01/2020

#### 13.1. Un déploiement des entretiens de couple nécessaire sur le plan humain

L'étude démontre les effets vertueux et très nets des entretiens de couple sur les personnes et sur les couples accompagnés tant en termes d'amélioration de la situation des couples: épanouissement, baisse de la conflictualité, qualité de la relation, etc... qu'en termes de prévention des séparations.

De nombreuses études, citées en annexe, ont été menées pour évaluer les impacts des séparations sur les enfants. Elles pointent presque systématiquement la question suivante: les effets mesurés sont-ils plus dus à la séparation des parents, ou au niveau de conflictualité vécu dans le couple et la famille? On peut constater que les entretiens de couple contribuent à diminuer ces deux risques, et donc les conséquences qui en découlent, mesurées dans toutes ces études: difficultés scolaire, malaise, ruptures de relation parent-enfant, sentiment d'abandon, etc.

Sans le prouver définitivement, l'étude indique que les entretiens de couple ont aussi pour effet de mettre fin aux situations en germe de violences conjugales ou d'empêcher que ces situations ne commencent à s'installer. On peut sans trop de risque faire l'hypothèse qu'un recours précoce au CCF permettrait une diminution significative du nombre de ces situations de violence. Encore faudrait-il que ce service soit bien davantage connu, accessible et que les personnes y aient recours sans attendre, dès qu'apparaissent les premiers indices de violence.

#### 13.2. Des économies très importantes pour les pouvoirs publics

Découlant de ces effets directs, l'étude établit également l'impact économique significatif des entretiens de couple en CCF sur la Caisse d'Allocations Familiales et sur le Ministère de la Justice. Avec environ 2 € économisés sur un an -7,40 € sur 5 ans - pour 1 € investi dans l'accompagnement d'un couple médian, ne faudrait-il pas basculer une part du montant des prestations sociales dans la prévention des ruptures familiales, plutôt que de manquer toujours de ressources pour essayer, tant bien que mal, de compenser leurs effets?

#### 13.3. Une contribution à la résolution du manque de logement et à l'environnement

Chaque année en France, ce sont 90 000 logements supplémentaires qu'il faut trouver, du seul fait des séparations. Une politique de prévention aura un effet mesurable immédiat, et un effet sur l'environnement proportionnel: un nouveau logement, c'est doubler aussi l'électroménager, le chauffage, et tout le mobilier en général...

## 14. Le plaidoyer de Familya

L'action de Familya est aussi une action de plaidoyer auprès des instances publiques en vue de faire évoluer la politique familiale en France. Suite à cette étude, Familya propose plusieurs actions en faveur des couples et de la famille:

- 1. Reconnaître par un diplôme d'État le conseil conjugal, au même titre que la médiation familiale.
- 2. Financer le conseil conjugal en mettant en place une prestation de service, similaire à celle de la médiation familiale.
- 3. Mettre en place des campagnes de communication pour faire la promotion de ce type d'accompagnement.
- 4. Généraliser la préparation à la vie de couple pour les futurs mariés et pacsés.

Certains de ces choix ont déjà été mis en œuvre à l'étranger, comme au Danemark, où 2/3 des municipalités financent la thérapie de couple, tandis qu'à Singapour le gouvernement finance des campagnes pour inciter les couples en difficulté à se faire accompagner par un professionnel des relations conjugales. Des programmes existent aussi aux Etats-Unis et au Royaume Uni.

Souhaitons que demain, de tels soutiens soient proposés par tous les gouvernements.

L'action de Familya est aussi une action de plaidoyer auprès des instances publiques en vue de faire évoluer la politique familiale en France

#### 15. Conclusion

Familya est une association naissante, en pleine croissance. Le besoin auquel elle essaie de répondre est une urgence dans le monde actuel, où les tensions entre les personnes, la violence, les difficultés éducatives, les ruptures conjugales et leurs conséquences sont majeurs. Les équipes de Familya ont le sentiment de faire leur part pour contribuer au bien commun et à un monde meilleur, en vue de plus de paix et de joie dans les familles. Souhaitons que d'autres personnes, du monde associatif et politique, se joignent à cette cause! Souhaitons que d'autres maisons ouvrent rapidement en France, et, pourquoi pas, si de bonnes volontés se mettent au service, à l'international!

Pour aller plus loin:

- La synthèse en 4 pages de l'étude d'impact social: https://fr.calameo.com/read/005969453a18ecf2842f5
- L'étude complète: https://fr.calameo.com/read/0059694539ed8349f9936
- Le site institutionnel de Familya: www.familya.fr
- Le site de la maison de Lyon: www.familya-lyon.fr







